

PROPERTY

CONSULTING

Association des copropriétaires
« Parc Saint-Exupéry » BLOC I
A 1140 EVERE
N° d'entreprise : 0832.991.557

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 MAI 2016

L'an deux mil seize, le 4 mai, les propriétaires de l'Association des Copropriétaires de la résidence « **Parc Saint-Exupéry BLOC I** » sis avenue de l'Optimisme 91-93-95 à 1140 Evere se sont réunis en assemblée générale ordinaire (2^{ème} séance) dans la salle « EPIPHANIE » sis Rue de Genève 470/B à 1030 Schaerbeek. Les convocations ont été adressées par le syndic suivant les délais légaux. La séance est ouverte à 18h45. Le syndic informe qu'aucune observation relative aux parties communes émanant de personnes occupant l'immeuble en vertu d'un droit personnel ou réel et ne disposant pas de droit de vote à l'assemblée ne lui a été adressée dans les délais.

Les copropriétaires dispensent et se substituent au syndic quant à ses obligations et responsabilités pour toute communication prévue au C.C. art.577-10&4 envers les personnes occupantes disposant d'un droit réel ou personnel. Il est donc recommandé aux propriétaires bailleurs d'envoyer à leurs locataires copie des décisions qui les concernent. Ensuite, l'assemblée passe à l'ordre du jour repris dans la convocation. Après délibérations, l'assemblée prend les décisions suivantes :

1. VERIFICATION DES PRESENCES

La liste des présences et procurations est déposée sur le bureau et restera annexée au livre des procès-verbaux. Les 67 copropriétaires présents et/ou valablement représentés sur 158 forment 1359 / 3.000 èmes de la copropriété. Le syndic informe les copropriétaires que l'assemblée générale est valablement constituée et habilitée à délibérer sur l'ordre du jour repris dans la convocation car il s'agit d'une deuxième séance. Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (C.C. Art. 577-6, 7 et 8) et aux stipulations de l'acte de base.

2. NOMINATION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer **Mr CORMIER** président de la présente réunion.

3. NOMINATION DU SECRETAIRE DE L'ASSEMBLEE

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer **Property Consulting sprl** secrétaire de séance de ce jour.

4. EXERCICE DU 1^{ER} OCTOBRE 2014 AU 30 SEPTEMBRE 2015 – APPROBATION DES COMPTES

4.1. Rapport de Mme EEMAN commissaire aux comptes

Ce point n'a pas été abordé.

4.2. Approbation des comptes & décharges

Ce point n'a pas été abordé.

5. NOMINATION STATUTAIRE

5.1. Nomination du conseil de copropriété

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de donner décharge aux membres du conseil de copropriété pour l'exercice écoulé.

Pavillon 1 :

- Mme EEMAN - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Madame comme membre du conseil de copropriété.
- Mme PERRIN - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Madame comme membre du conseil de copropriété.

Mr. MOSSELMAN - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés (sauf Mme BOLSIUS, Mr. BUYENS, Mme DE POTTER, Mme VANDENBUSCHE, Mme DE CRAENE, Mme BIALER, BUISSON, DEVRIES, SOENEN, Mr. CORMIER, Mme FERBERT, Mme GOOSENS, Mme TE THI THIEN DONG et Mme ANTOINE), il est décidé de nommer Monsieur comme membre du conseil de copropriété.

Pavillon 2 :

- Mme BOLSIUS - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés (sauf Mr. MOSSELMAN et Mr. GEKOVIC), il est décidé de nommer Madame comme membre du conseil de copropriété.

- **Mme FERBERT** - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Madame comme membre du conseil de copropriété.

Pavillon 3 :

- **Mme MOEREMAN** - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Madame comme membre du conseil de copropriété.
- **Mme PHILIPS-MERCATORIS** - A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Madame comme membre du conseil de copropriété.

5.2. Nomination du commissaire aux comptes

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés (sauf Mr. MOSSELMAN et Mr. CEKOVIK), il est décidé de nommer **Mme BOLSIUS** et **Mme EEMAN** commissaires aux comptes de la copropriété pour l'exercice 2015-2016.

5.3 Nomination du syndic

Conformément aux stipulations de l'acte de base, le syndic est démissionnaire.

- L'assemblée générale décide de ne pas reconduire le syndic PROPERTY CONSULTING SPRL (Abstention : ASLAN - DEPOTTER (AJ6263), DE VOCHT Luc, FERBERT - DEHIVES Odette, LODEZ Anne (DW 24218), MOERMAN Elisabeth, PHILIPS Leatitia, PHILIPS - MERCATORIS, DROGO Salvatore, GORLLER - MORISSET, LARGURA Graziella, LEKENS Jacques, MAURISSEN - MOYSON Daniel - Monique, MAJERI Oana Cristina), et en outre, les membres de l'assemblée actent la nomination :

5.3.b - NOMINATION DU SYNDIC -Sodeximo

5.3.b - NOMINATION DU SYNDIC -Sodeximo	Oui	24.00	1.89 %	Majorité absolue
	Non	1 249.00	98.11 %	
	Voix exprimées	1 273.00	-	La résolution est rejetée.
	Abstention / Absents	1 727.00	-	
OUI	MATHIEU Vincent			
NON	ALTENLOH Odile, ANTOINE - MAES , APOLLONIO Francesco (PLAN PMT) , ASLAN - DEPOTTER (AJ6263) , BALLA - COSTAN , BIALER - SZLIWOWSKI , BOLSIUS Rosa Françoise, BUISSON - NEUBOURG , BUYENS-NAERT , CAMBRON Agnès, CEUPPENS Claire, CILDIR Canan, CORMIER Jacques, CORTES - DUQUESNE , DE CRAENE Marie Thérèse, DE IONGE - CHENOT , DE POOTER , DE VOCHT Luc, FAACK , DEVRIES Axelles, DIERCKX - FABIO , DONGMO Ursula, FERBERT - DEHIVES Odette, FLAMME Frederic, FOUBERT M.C., FUNCK F., GOOSSENS Christiane, HANSSEN Alain, ILJIN - GRUSINA Alexandre - Galina, KAYA-TEKE , LE THI TIEN DANG , LODEZ Anne (DW 24218) , LOMBAERTS Anne-Marie, MOERMAN Elisabeth, MOSELMAN, PEROMET - BATAILLE Yves-Mireille, PHILIPS Leatitia, PHILIPS - MERCATORIS , PHILIPS - SCHOONENBURG (PLAN PMT) , SCHROEDER Jean-Pierre , SOENEN - THEWISSEN , STEENS - VAN DAMME , VANCUTSEM Janine, VANDEN BUSSCHE Denise, WOLFCARIUS - A39+G07 Andre, ZUCCONI (PLAN PMT) , CEKOVIC Azemina, DE WILDE - VILEYN Willy - Anne, EEMAN Virginie, MERALI Kaim, PERIN , QUETTIER Gaël, RENIER - DELSART Jean - Arlette, STROESSER Marie-Jeanne, WILLEMS - De Montigny Nicolas, DE CUYPER Serge, MICHEL Cédric, LAFONT Sébastien, ROUX - BUISSON Mathieu - Ambre, WOLFCARIUS - G14 Andre, Bero Karoline , VANMAELE Didier			
ABSTENTION / ABSENTS	DROGO Salvatore, GORLLER - MORISSET , LARGURA Graziella, LEKENS Jacques, MAURISSEN - MOYSON Daniel - Monique, MAJERI Oana Cristina			

5.3.c - NOMINATION DU SYNDIC - Calleo

5.3.c - NOMINATION DU SYNDIC - Calleo	Oui	24.00	1.94 %	Majorité absolue
	Non	1 211.00	98.06 %	
	Voix exprimées	1 235.00	-	La résolution est rejetée.
	Abstention / Absents	1 765.00	-	
OUI	MATHIEU Vincent			
NON	ALTENLOH Odile, ANTOINE - MAES , APOLLONIO Francesco (PLAN PMT) , BALLA - COSTAN , BIALER - SZLIWOWSKI , BOLSIUS Rosa Françoise, BUISSON - NEUBOURG , BUYENS-NAERT , CAMBRON Agnès, CEUPPENS Claire, CILDIR Canan, CORMIER Jacques, CORTES - DUQUESNE , DE CRAENE Marie Thérèse, DE IONGE - CHENOT , DE POOTER , DE VOCHT Luc, FAACK , DEVRIES Axelles, DIERCKX - FABIO , DONGMO Ursula, FERBERT - DEHIVES Odette, FLAMME Frederic, FOUBERT M.C., FUNCK F., GOOSSENS Christiane, HANSSEN Alain, ILJIN - GRUSINA Alexandre - Galina, KAYA-TEKE , LE THI TIEN DANG , LODEZ Anne (DW 24218) , LOMBAERTS Anne-Marie, MOERMAN Elisabeth, MOSELMAN, PEROMET - BATAILLE Yves-Mireille, PHILIPS Leatitia, PHILIPS - MERCATORIS , PHILIPS - SCHOONENBURG (PLAN PMT) , SCHROEDER Jean-Pierre , SOENEN - THEWISSEN , STEENS - VAN DAMME , VANCUTSEM Janine, VANDEN BUSSCHE Denise, WOLFCARIUS - A39+G07 Andre, ZUCCONI (PLAN PMT) , CEKOVIC Azemina, DE WILDE - VILEYN Willy - Anne, EEMAN Virginie, MERALI Kaim, PERIN , QUETTIER Gaël, RENIER - DELSART Jean - Arlette, STROESSER Marie-Jeanne, WILLEMS - De Montigny Nicolas, DE CUYPER Serge, MICHEL Cédric, LAFONT Sébastien, ROUX - BUISSON Mathieu - Ambre, WOLFCARIUS - G14 Andre, Bero Karoline , VANMAELE Didier			
ABSTENTION / ABSENTS	ASLAN - DEPOTTER (AJ6263), DROGO Salvatore, GORLLER - MORISSET , LARGURA Graziella, LEKENS Jacques, MAURISSEN - MOYSON Daniel - Monique, MAJERI Oana Cristina			

5.3.d - NOMINATION DU SYNDIC - Duho

5.3.d - NOMINATION DU SYNDIC - Duho	Oui	1 335.00	95.22 %	Majorité absolue
	Non	67.00	4.78 %	
	Voix exprimées	1 402.00	-	La résolution est acceptée.
	Abstention / Absents	1 598.00	-	

OUI	ALLENLOH Odile, ANTOINE - MAES , APOLLONIO Francesco (PLAN PMT) , ASLAN - DEPOTTER (AJ6263) , BALLA - COSTAN , BIALER - SZLIOWSKI , BOLSIUS Rosa Françoise, BUISSON - NEUBOURG , BUYENS-NAERT , CAMBRON Agnès, CEUPPENS Claire, CILDIR Canan, CORMIER Jacques, CORTES - DUQUESNE , DE CRAENE Marie Thérèse, DE IONGE - CHENOT , DE POOTER , DE VOCHT Luc, FAACK , DEVRIES Axelles, DIERCKX - FABIO , FERBERT - DEHIVES Odette, FLAMME Frederic, FOUBERT M.C. , FUNCK F. , GOOSSENS Christiane, HANSSEN Alain, ILJIN - GRUSINA Alexandre - Galina, KAYA-TEKE , LE THI TIEN DANG , LODEZ Anne (DW 24218) , LOMBAERTS Anne-Marie, MATHIEU Vincent, MOERMAN Elisabeth, PEROMET - BATAILLE Yves-Mireille, PHILIPS Leatitia, PHILIPS - MERCATORIS , PHILIPS - SCHOONENBURG (PLAN PMT) , DROGO Salvatore, SCHROEDER Jean-Pierre , SOENEN - THEWISSEN , STEENS - VAN DAMME , VANCUTSEM Janine, VANDEN BUSSCHE Denise, WOLFCARIUS - A39+G07 Andre, ZUCCONI (PLAN PMT) , DE WILDE - VILEYN Willy - Anne, EEMAN Virginie, GORLLER - MORISSET , LARGURA Graziella, LEKENS Jacques, MAURISSEN - MOYSON Daniel - Monique, MERALI Kaim, PERIN , QUETTIER Gaël, RENIER - DELSART Jean - Arlette, STROESSER Marie-Jeanne, WILLEMSE - De Montigny Nicolas, DE CUYPERS Serge, MICHEL Cédric, LAFONT Sébastien, ROUX - BUISSON Mathieu - Ambre, WOLFCARIUS - G14 Andre, MAJERI Oana Cristina , Bero Karoline , VANMAELE Didier
NON	DONGMO Ursula, MOSSELMANS , CEKOVIC Azemina
ABSTENTION / ABSENTS	

A la majorité absolue, il est décidé de nommer la société **Duho Syndic (Mr. Laurent HOESSEN – IPI 105.260 – Avenue Leydenberg 14 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert)**.

6. RAPPORT DU CONTENTIEUX

Ce point sera reporté à la prochaine Assemblée Générale.

7. TRAVAUX : REMplacement DES COLONNES D'EVACUATION

Ce point sera reporté à la prochaine Assemblée Générale.

8. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

8.1 Encombrants dans les parties communes

Ce point est reporté à la prochaine Assemblée Générale.

8.2. Obligation des habitants quant à l'accès aux appartements lors de travaux pour la copropriété

Ce point est reporté à la prochaine Assemblée Générale.

9. FONDS DE ROULEMENT ET FONDS DE RESERVE

Ce point est reporté à la prochaine Assemblée Générale.

10. BUDGET – MAINTIEN OU ADAPTATION

Ce point est reporté à la prochaine Assemblée Générale.

11. SUGGESTION DIVERSES

- Mr. DE VOCHT demande tenir en compte son mail du 21/04/2016 avec ses remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.